



AD MAJOREM PROPRIAE GLORIAM

EMPIRE DE LA BASSE CHESNAIE

Décret impérial N°2026-05 du 21 Mars 2026

Vu la Constitution du 2 décembre 1996,

Vu le titre V de la Constitution du 2 décembre 1996,

Vu le décret Impérial n°2010-08 du 15 août 2010,

Vu le décret Impérial n°2014-05 du 16 mai 2014,

Vu le service personnel rendu à l'Empereur par l'intéressé, et notamment par la formation de SMIR à la plongée profonde, qui lui permettra de se rendre en toute sécurité sur l'épave du U455 par 110 mètres de fond le 9 septembre 2025,

Nous, Empereur de la Basse Chesnaie, Roi des Glénan, par la grâce de Dieu, décrète et décrétons :

Article premier

- M. Patrick VANSTRAELEN, Comte de Beltrime, Grand Officier de l'OEI, est nommé Chevalier dans l'Ordre de l'Amphore.

L'Empereur de la Basse Chesnaie

Frank-Marc 1er

Le Grand Chancelier de l'Ordre de l'Excellence Impériale,

Octave SAMSON